

Port Legrand : le projet

La direction territoriale de Paris a souhaité mettre à profit la fin d'une convention d'occupation occupant une grande partie du site pour réaménager le port Legrand.

Publié le 14/06/2023 - Mis à jour le 30/10/2023

Un trait d'union entre la ville et le fleuve

La topographie très irrégulière du port contribuait à le segmenter en plusieurs espaces isolés. De plus, les accès pour les véhicules et les piétons n'étaient pas aisés, ce qui limitait sa connexion à la ville.

Le réaménagement a supprimé ces différentes contraintes en réhabilitant complètement les quais, les bâtiments et le plan d'eau. Il optimise ainsi l'organisation générale du port et de ses services pour **favoriser la cohabitation entre activités portuaires et promenade sur les berges**, avec :

- la réhabilitation des ouvrages portuaires pour le développement de nouvelles activités sur l'eau ;
- la création d'une nouvelle escale de courte durée pour la desserte fluviale de passagers ;
- l'amélioration des accès piétons et des véhicules vers et à l'intérieur du port pour une plus grande fluidité et sécurité des déplacements ;
- la réorganisation des espaces, de la chaussée et des cheminements piétons ;
- la restructuration de l'ensemble immobilier existant pour y accueillir de nouvelles activités économiques.

Le saviez-vous ? Le port est situé en rive droite de la Seine, au niveau du quai Alphonse le Gallo (RD1), et fait face au parc de Saint Cloud. D'une superficie de 1,3 hectares, il est divisé en deux secteurs distincts :

- *Un Quai à Usage Partagé (QUP) d'une superficie d'environ 3 000 m², utilisé notamment pour l'approvisionnement ou l'export par voie fluviale d'activités BTP – matériaux de construction ;*
- *Les quais bas d'une superficie d'environ 9 000 m² accueillant un ensemble immobilier pouvant accueillir des activités liées à la voie d'eau (animation, transport de passagers...).*

Les aménagements secteur par secteur



En amont, le Quai à Usage Partagé (QUP) :

Le QUP a été réduit en surface et ses entrées ont été réorganisées pour permettre la **dissociation des flux entre piétons et véhicules** grâce à la **création d'une contre-allée piétonne plantée**. Il a été sécurisé avec la création d'une grille et des portails piétons ou véhicules. Il offre désormais des **espaces d'aménités** avec plus de 120 mètres de bancs, tournés vers le coteau de Saint Cloud et accessibles en dehors des heures d'exploitation.



Le quai a également été renforcé pour accueillir en toute sécurité des chargements par voie fluviale de colis exceptionnels. Equipé de bornes de distribution d'eau et d'électricité, il offrira des services supplémentaires aux mariniers et aux manutentionnaires.

En aval, les quais bas :



Les quais bas ont entièrement été remodelés pour offrir un bord à quai de nouveau accessible aux piétons sur près de 400m quand il n'y a pas d'exploitation portuaire. La continuité a été restaurée entre les différentes parties préexistantes et les quais sont désormais rénovés et desservis en fluides pour la future exploitation du plan d'eau. La réorganisation des bâtiments a permis **d'ouvrir des vues sur la Seine**, de revaloriser le bâti existant pour préparer la venue de nouvelles activités et de rendre lisible les installations portuaires, comme par exemple la nouvelle escale créée dans l'axe de la rue Galliéni ou la rampe de mise à l'eau réhabilitée.

Dans la continuité de l'**électrification des quais et terminaux pour des escales zéro émission**, HAROPA PORT a également installé sur l'escale deux bornes de recharge en eau et en électricité pour les bateaux à passagers.

Les entreprises du chantier

- LOT 1 : GC et VRD – Eurovia
- LOT 2 : GC fluvial – ETMF
- LOT 3 : éclairage et électrification - SPIE
- LOT 4 : plantations – ID VERDE
- LOT 5 : démolition - Eurovia



71, quai Colbert, 76600 Le Havre
02 79 18 05 00